



Centre Roger FORTUNE
Avenue Paul LACAVE -Petit-Paris
97100 Basse-Terre Guadeloupe
Tél / Fax : 0590 32 48 59

E-mail : escrimebasseterre@wanadoo.fr

Site web: <http://escrime-sud-basse-terre.asso-web.com/>

ANNEE SPORTIVE 2011- 2012

FICHE D'INFORMATION

PIECES A FOURNIR

- La fiche de renseignement dûment remplie (possibilité de téléchargement)
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escrime et à la compétition, validé pour une année.
- Une photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)
- Une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (pour les nouveaux adhérents)

	ENFANT	ADULTE
Adhésion Annuelle.....	30 €	30 €
Licence F.F.E. valable 1 an	*	34 €
Forfait trimestriel :.....	80 €	90 €
2 ^{ème} Membre.....	50 €
3 ^{ème} Membre et +.....	25 €
Location de tenue complète	40 €	50 €
Location de veste.....	20 €	25 €
Location de pantalon.....	20 €	25 €

➤ **Le matériel est prêté la 1^{ère} année par le C.E.B.T. aux débutants.**

Il est entretenu par les parents. (un *chèque de caution de 120€ sera réclamé.*)

➤ Les élèves doivent s'équiper **progressivement**. Au cours de la **deuxième année** chaque escrimeur en compétition doit avoir: un gant, un masque, une tenue réglementaire et une arme.

*Tarif de la Ligue en vigueur, selon la tranche d'âge

- **Une location de tenue est possible à partir de la deuxième année.**

➤ **Les cotisations sont payables dans les 5 premiers jours du trimestre** (possibilité de 2 ou 3 chèques).

➤ Pour la bonne marche de la salle d'Armes, les entraînements se font **en tenue réglementaire**, selon les jours et heures assignés à chacun, **au rythme du calendrier scolaire**.

LUNDI : 18h00 à 19h00 (2 à 4 ans de pratique) - 19h00 à 21h00 (confirmés, +5ans de pratique)

MERCREDI : 15h30 à 17h30 (école escrime, débutants 1 an de pratique) – 17h30 à 18h 30 (2 à 4 ans de pratique) - 18h30 à 20h (confirmés, + 5 ans de pratique)

VENDREDI : 17h00 à 19h00 (école escrime, débutants 1 an de pratique) - 19h00 à 20h00 (2 à 4 ans de pratique)- 20h00 à 21h00(confirmés, +5 ans de pratique)

Le Conseil d'Administration